

Bulletin d'informations municipales



REGARDS

Succès des Tables Saint-cyriennes



**LES CAHIERS DE
L'ENVIRONNEMENT**

Les déchets ? ... Déchainons nous !

Septembre
2022

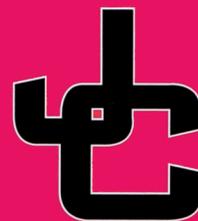
Passion Coiffure



45 rue du 8 mai 1945 • SAINT-CYR-EN-VAL

Tél. 02 34 08 46 51

BOUCHERIE DU VAL



02 38 76 20 02 - boucherie.caze@orange.fr

133, rue du 11 novembre 1918
45590 Saint-Cyr-en-Val

ÉRIC GONZALEZ

Le gérant
TEL 02 38 76 21 43
ge45@orange.fr



- ✓ Réparation
- ✓ Vente véhicules neufs et occasions
- ✓ Location véhicules FREE2 MOVE

GARAGE DE SAINT-CYR

91 rue du 11 Novembre
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

citroen.fr



1 Place Bliesen - 45590 Saint Cyr en Val

02 38 14 91 80

cocci.marketcaze@orange.fr

Livraison à domicile



Recyclage et Valorisation des déchets



Direction des services collectivités Centre
02 38 46 65 65
www.veolia.fr

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

Cargill

Helping the world thrive

Cargill recrute des

- Conducteurs de ligne
- Techniciens maintenance
- Alternants/stagiaires



CARGILL FOODS FRANCE – ZI de la Saussaye – Rue des Fougères



Saint-Cyr-en-Val (Orleans)

careers.cargill.com

recrutement-orleans@cargill.com

SDPONTNONE



CHAUFFAGE
CLIMATISATION
SANITAIRE

02 38 59 72 18

33 Route d'Orléans - 45150 JARDEAU

Découvrez notre site internet
sdponthonne.fr

SOMMAIRE

Santé

- Le Docteur Inès lemmolo intègre le pôle de santé **4**
- Atelier de prévention du mal de dos **4**

Les cahiers de l'environnement

- Les déchets ? Déchaînon nous ! **13**

Biodiversité

- Inventaire métropolitain de la biodiversité **9**
- Dans le parc de la Motte, les cyprès sont chauves **9**
- 25 septembre : partons à la découverte des plantes rares **9**

Agenda 2021 - 2022 **10-11**

Vie communale

- La grande tablée **12**
- Appli mobile **12**
- Balades urbaines... **13**
- Réunions de quartiers : **13**

Enfance et jeunesse

- En visite au sénat **14**
- A la ferme Tiligolo **14**
- Distribution de dictionnaires **14**
- Ils l'ont dit ... avec des fleurs **14**
- Apprentis jardiniers **14**
- Une brigade internationale au secours du Clos de la Jonchère **15**
- Séjour à Vallon-Pont d'Arc **15**

Vie économique

- Domaine de Cornay, future ZAP **16**

Vie associative et culturelle

- La vie de Château vous attend ! **17**
- Lectures champêtres à la Jonchère **17**
- 50 bougies pour La St-Cyrienne **17**

Social

- Semaine bleue **18**
- Octobre rose **18**
- Ateliers chauffe-citron **18**
- CCAS **19**

Parole à l'opposition **19**

EDITO DU MAIRE



Chères Saint-Cyriennes
et chers Saint-Cyriens,

Les fortes chaleurs enregistrées lors de cet été qui s'achève nous font prendre conscience de la réalité du dérèglement climatique pour lequel les scientifiques s'accordent à reconnaître une part de responsabilité humaine. Il est de notre responsabilité d'agir au quotidien afin de limiter notre impact sur l'environnement, par exemple en maîtrisant la gestion de nos déchets comme l'explique le troisième volet des Cahiers de l'Environnement de ce magazine. La ville de Saint-Cyr-en-Val s'emploie depuis longtemps à protéger et valoriser l'exceptionnel cadre naturel dont nous avons la chance de bénéficier. Elle est partie prenante dans les initiatives prises par la Métropole à la suite des assises de la transition écologique. Une réflexion est engagée sur la création d'une installation de production d'hydrogène « vert » à partir de panneaux photovoltaïques.

Ce mois de septembre marque aussi la rentrée des associations et la reprise des activités sportives, culturelles et pédagogiques dans les différents équipements communaux. Là aussi, une réflexion est lancée afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil avec un nouveau bâtiment regroupant les activités du centre de loisirs et du multi-accueil. Il conviendra de réfléchir, à plus long terme, sur la nécessité d'une nouvelle salle des fêtes.

Je souhaite une bonne rentrée aux enfants de la maternelle qui vont pouvoir s'épanouir dans des locaux refaits à neuf, agrandis et mieux isolés, et découvrir leur nouvelle cour-oasis conçue avec eux et pour eux.

Je souhaite aussi une bonne rentrée à tous les habitants de Saint-Cyr-en-Val. Gardons précieusement notre esprit village !

Vincent Michaut, maire

HORAIRE DE LA MAIRIE :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h, sur rendez-vous l'après-midi
- Fermé le samedi

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-CYR-EN-VAL - septembre 2022

Directeur de la publication : Vincent Michaut, Maire
Photos : Mairie de Saint-Cyr-en-Val, Force Motrice, St-Cyr Cadrage, X
Conception, mise en page : Force Motrice
Rédaction : Bruno Goupille, Jacques Toussaint, Stéphanie Moutoussami
Régie publicitaire : Ouest Expansion : Céline Janvier 07 78 82 23 20
Impression : Groupe Imprimis - Imprimé avec des encres végétales sur un papier respectant une gestion durable des forêts
Dépôt légal ISSN en cours
Mairie de Saint-Cyr-en-Val, 140, rue du 11 novembre, 45990 Saint-Cyr-en-Val
Tél. 02 38 76 20 20 ☎ 02 38 76 66 28



Plus d'infos sur
www.mairie-saintcyrenval.fr



Rejoignez-nous sur
www.facebook.com/saintcyrenval

Le Docteur Inès Lemmolo intègre le pôle de santé



Diplômée du CHU de Limoges, le Dr Inès Lemmolo ouvre son cabinet le 5 septembre.

Après le Dr Pauline Patin le 1er juillet dernier (voir « Regards » de juin 2022), un nouveau médecin généraliste intègre le pôle de santé de Saint-Cyr-en-Val à compter du 5 septembre. Il s'agit du Dr Inès Lemmolo qui est déjà connue des patients Saint-Cyriens pour avoir effectué des

remplacements au cours de l'année 2020. Le Dr Inès Lemmolo est diplômée du CHU de Limoges, où elle a effectué son internat de 2015 à 2018. Elle a ensuite rejoint le Loiret où son conjoint travaille. Le jeune couple, parents d'un jeune garçon, est installé à Saint-Cyr-en-Val.

« Après avoir étudié les offres reçues dans le Loiret, j'ai donné la préférence à Saint-Cyr en raison de l'évolution récente du Pôle de santé et du dynamisme de son équipe », explique la nouvelle praticienne.

Elle recevra en consultation les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que certains samedis, dans les locaux de l'annexe du pôle de santé.

Cette nouvelle arrivée porte à cinq le nombre de médecins généralistes du pôle de santé. Un sixième praticien est annoncé pour la fin de l'année, élargissant ainsi l'offre médicale proposée aux habitants de Saint-Cyr-en-Val.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
Les rendez-vous médicaux au pôle de santé peuvent être pris soit en téléphonant au secrétariat (02 38 69 66 33) soit sur la plateforme www.doctolib.fr

L'atelier de prévention du mal de dos sera renouvelé

Mieux vaut prévenir que guérir. C'est sur la base de ce vieux principe de sagesse populaire qu'Arnaud Pinçant, kinésithérapeute du pôle de santé de Saint-Cyr-en-Val, a pris l'initiative d'organiser, en lien avec l'Equipe de Soins Primaires de la commune et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Orléanaise, des ateliers de prévention contre le mal de dos en juin dernier. Un thème porteur puisque les deux séances proposées le 3 juin ont fait le plein en réunissant huit personnes à chaque fois. « J'avais volontairement limité le nombre d'inscriptions de façon à faire de ces ateliers des moments d'échange et

de conseils personnalisés », explique Arnaud Pinçant. Intitulés « *Mieux comprendre son dos pour se prendre en charge soi-même* », ces ateliers de prévention se voulaient avant tout des rencontres de sensibilisation ouvertes et interactives. « Comme le suggère le titre, il s'agit de rendre chacun autonome en se connaissant mieux et en luttant contre des croyances qui, dans certains cas, nous limitent et peuvent fixer le problème » ajoute Arnaud Pinçant. Toujours est-il que la formule, gratuite pour les participants, a séduit. Elle sera renouvelée cet automne avec de nouvelles séances en septembre, octobre et novembre, toujours sur le thème du mal de dos.

Une réflexion est engagée au niveau du pôle de santé afin de proposer d'autres ateliers de sensibilisation sur des thèmes différents comme l'alimentation, la maternité ou la petite enfance.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
secrétariat du pôle santé ou par mail : espsaintcyrenval@gmail.com





■ Les déchets ? ... Déchaînons nous !

Ce numéro 3 des Cahiers de l'Environnement est consacré aux déchets. Ce terme est à rapprocher du verbe déchoir, ainsi que d'une certaine déchéance, et possède donc une connotation négative. C'est surtout une préoccupation quotidienne à tous les niveaux de la Commune. La Métropole d'Orléans à laquelle Saint-Cyr-en-Val appartient a fait de leur gestion un de ses principaux objectifs ; les discours régionaux et nationaux ne cessent de se référer à cet aspect écologique de notre société moderne. Nous avons voulu aborder les multiples occasions pour les Saint-Cyriens d'avoir une attitude « éco-responsable » au travers de plusieurs exemples. Cependant les déchets ne sont pas obligatoirement néfastes si l'on y prête attention, si l'on accepte certains efforts pratiques : beaucoup peuvent être réduits, d'autres peuvent avoir une deuxième vie. Et les diverses administrations locales apportent des solutions à de nombreuses questions, sans interdire à chacun d'innover.

Par Jacques Toussaint, délégué Environnement

LES DÉCHETS ONT DEUX ORIGINES POSSIBLES

A - Dans les domaines techniques et scientifiques

Lors de la transformation d'un produit, (et représente jusqu'à 90 % de la chaleur volontairement ou non, on obtient leur possible).

un produit que l'on souhaitait dès le départ, mais aussi d'autres produits non désirés : on brûle du bois pour récupérer de la chaleur, on consomme des aliments pour assurer nos fonctions vitales, on remplit le réservoir de notre voiture pour effectuer un déplacement, etc. ... En brûlant, le bois se réduit en cendres, et une partie de la chaleur part dans la cheminée : la cendre est un déchet matériel, mais la chaleur dans la cheminée est perdue



Ces pertes, immatérielles, ne sont pas récupérables, sauf pour l'environnement : dans ce cas, on dit que la cheminée a un rendement de 10 %, c-a-d que le « souhaité » n'est que 10 % du « transformé ». Il en est ainsi de la quasi-totalité des transformations : une ampoule à filament n'éclaire que pour 10 à 15 % du consommé (et que l'on paie !), alors qu'une LED a un rendement de l'ordre de 80 à 90 % ; un véhicule à combustion « nous déplace »

pour 20 à 25 % de la consommation de carburant, le reste échauffant l'atmosphère ; une cellule photovoltaïque a un rendement moyen (lorsqu'elle est éclairée) de 15 à 20 % pour les récentes ... mais, dans ce cas, on ne paie pas la lumière du soleil. Du côté du vivant, la nature protège nombre des éléments qui sont utiles, la cosse de certains légumes protège les graines, la peau de nombreux fruits maintient graines et pulpes utiles à la croissance ... Ces enveloppes ne sont que protection, sans autre fonction, mais la nature se charge de les recycler ; rien n'empêche de les récupérer pour, nous aussi, les recycler.

B - Dans les domaines économiques et sociétaux

Loin des pratiques de troc encore en usage chez certaines tribus, les produits disponibles dans nos sociétés de consommation ne sont que rarement présentés sans emballage et directement consommables. L'esthétique de la présentation joue un rôle de plus en plus important pour accroître l'envie



du consommateur ; or ces emballages ne jouent presque jamais de rôle dans l'usage recherché pour l'objet que l'on achète et sont rapidement mis au rebut, à la déchetterie (mais pas toujours !). Plusieurs lois récentes tentent de les minimiser, mais il y a des produits, liquides par exemple, qui ne peuvent s'en

passer ! La pratique citoyenne d'utilisation des poubelles municipales n'est pas toujours mise en œuvre et il faut donc effectuer des opérations de ramassage. Il serait préférable d'éduquer à un bon usage des dispositifs de récupération. Chacun peut également se contenter de ce dont il a réellement besoin : remplaçons la croissance par la suffisance dans nos habitudes de consommation.



C - Des pertes qui ne sont pas toujours perdues

Aujourd'hui, les commerçants ne peuvent plus fournir de sacs plastiques pour emballer les diverses denrées et, pour les aliments, cela permet de n'acheter que ce dont on a besoin, d'éviter de gaspiller. Mais nombre de distributeurs fournissent encore les denrées en paquets uniformes et il est alors plus difficile de n'acheter que le nécessaire. Dans d'autres domaines, aucune activité humaine ne permet ce choix de la « suffisance » : il faut payer la totalité de l'électricité consommée lorsqu'on s'éclaire tout en réchauffant l'environnement. Les ampoules à LED (diodes électro luminescentes), récemment mises sur le marché, per-

mettent une forte limitation de ces pertes : des découvertes scientifiques et techniques trouveront peut-être des utilisations à ces « pertes ». Un exemple quotidien en atteste : le four à micro-ondes.



Dans les années 1970, le développement extraordinaire des télécommunications a été confronté au problème

de l'affaiblissement des signaux lors de leur transport : les ondes s'échappent de leurs « guides » lors du transport, ce qui constitue un énorme déchet. Un technicien a découvert par un « heureux hasard » que le repas surgelé qu'il avait posé près des lignes sur lesquelles il travaillait dégelait très vite ! Il a suffi d'imaginer un guide ayant la forme d'un four pour « inventer » le dit four à micro-ondes, présent dans toutes les cuisines à présent. Le « déchet » est devenu un effet très utile !

Ce qui, aujourd'hui, est considéré comme un déchet, a peut-être une « seconde vie » à inventer dès à présent, ou bien dans un avenir proche.

LES DÉCHETS AU NIVEAU DE LA COMMUNE

Dans notre quotidien, et à l'échelle de la Commune, la prise en compte des déchets est une attitude de tous les moments, qui n'est pas totalement naturelle, et qu'il importe de développer en offrant des moyens, des lieux, mais surtout des temps d'éducation et de présentations d'exemples.

A - Dans la pratique de chacun

Depuis quelques années, de bonnes résolutions sont mises en œuvre par beaucoup d'habitants de la commune, leurs rappels et améliorations ne sont jamais inutiles :

En respectant le tri sélectif : la Métropole valorise ces pratiques, en apportant à chacun les bacs nécessaires.

Pour plus de précisions, déchetteries et horaires de ramassage pour la commune :

www.orleans-metropole.fr/dechets

En allant en déchetterie : pour les déchets non collectés, il faut les porter en déchetterie.

En créant son propre compost avec les déchets végétaux comme les alimentaires : la métropole propose de fournir un composteur par habitation, avec une vidéo « mode d'emploi » : www.orleans-metropole.fr/dechets/compostage-mode-demploi

En respectant et en développant des pratiques de civilité par l'utilisation ou le rappel d'usage des poubelles mu-

nicipales, des dépôts d'encombrants dans les lieux appropriés, etc.



B - Au travers d'actions exemplaires et éducatives

Un premier exemple d'action : proposer à d'autres des biens inutilisés depuis un moment, soit parce qu'ils semblent démodés (mais pas forcément pour tout le monde ...), ou bien comme des vêtements qui ne vous vont plus. Pensons à leur donner une « seconde vie » en les confiant à des commerçants (de plus en plus nombreux) qui les remettront en état de marche, en les portant à des associations caritatives qui les mettent à disposition lors de « vide armoire » ou de

« vide greniers », comme l'association « Familles rurales » à Saint-Cyr (www.famillesrurales.org/saint-cyr-en-val/) qui en organise sur la commune.

La Métropole, de son côté, offre aussi des solutions de « recyclage » dans la brochure téléchargeable : www.orleans-metropole.fr/dechets/fiches-pratiques/le-reemploi-a-tout-bon-pour-donner-une-seconde-vie-a-nos-objets

Autre exemple d'actions, d'ordre éducatif, que la Commune commence à développer : informer (et agir) pour former. Le premier public à atteindre ce sont les enfants des écoles, en soutenant les projets scolaires mis en œuvre par les enseignants, en créant de telles activités hors temps scolaire, par des animateurs de la Commune. C'est l'exemple qui se développe actuellement de tri des restes de repas au service de restauration scolaire : après la période de

restrictions sanitaires, les enfants débarrassent de nouveau leurs plateaux, en répartissant les déchets alimentaires dans plusieurs bacs étiquetés et qui leur sont expliqués : c'est déjà leur montrer la quantité d'aliments non consommés, qu'ils pourraient éviter. Ces restes divers seront ensuite répartis dans des composteurs com-

munaux, dont un devrait pouvoir être utilisé pour un petit espace de culture géré par un groupe d'enfants, dans les jardins communaux, au cours d'activités périscolaires. Les enfants devraient comprendre, et faire comprendre chez eux, l'importance d'une consommation « raisonnable » des aliments.



C - Avec les professionnels (commerces, industries, agriculture)



Entretien avec G. Michaud, responsable de La Racinerie, Saint-Cyr-en-Val

Dans l'agriculture, la nature impose souvent ses lois de la production des légumes et des fruits : parfois trop, parfois pas assez. Lorsque les productions dépassent les besoins, nos anciens savaient conserver les surplus en prévision des temps à venir. Au niveau des individus ces techniques ont été peu à peu perdues ; au niveau d'un producteur qui se déplace sur les marchés ou propose à la cueillette, il n'est pas normal d'abandonner les « trop-pleins » comme déchets. A la Ferme de La Racinerie, l'idée a germé, puis s'est concrétisée il y a une dizaine d'années : tous ces invendus doivent encore servir à la

consommation, qu'ils soient en trop ou simplement « moches » (de présentation non standard). Cette idée, c'est de transformer ces légumes en soupes, ou en faire bénéficier des personnes dans le besoin. Plusieurs associations caritatives ont rapidement fait connaître leur intérêt par le biais d'un partenariat ; aujourd'hui, le Secours Catholique est régulièrement acquéreur de lots importants pour ses agences locales ; la Banque Alimentaire, pour sa part, dirige vers la Racinerie des légumes issus de dons et les récupère transformés en conserves. Ainsi, l'aide à des personnes en situation de précarité conduit parfois à venir sur place, participer aux opérations et se réinsérer peu à peu. Mais surtout la place de l'innovation est essentielle sur deux points : il faut in-

venter des recettes à tout moment pour « faire vivre » ces techniques de valorisation des surplus, il faut également diffuser ces techniques, ce qui se fait par l'accueil de jeunes en apprentissage, qui sauront ensuite reproduire et transmettre cette valorisation. Les produits de la terre ne doivent pas être perdus.

www.bienvenue-a-la-ferme.com/centre/loiret/st-cyr-en-val/ferme/la-racinerie/233194



D - Au sein des Services techniques



Point de vue de S. Gillet, responsable des Espaces verts

Le très important patrimoine forestier et floral de la Commune amène les agents du pôle technique à être confrontés à la fin de vie des végétaux : les fleurs fanent, les feuilles des arbres tombent à l'automne, les coups de vent font chuter des branches

mortes... L'incinération de ces déchets, souvent malodorante, produit d'autres déchets inutilisables : oxydes de carbone et autres gaz invisibles, mais néfastes, cendres désagréables. Des techniques anciennes de jardinier refont surface et sont mises en œuvre par les agents : compostage, broyage, qui permettent une décomposition lente et laissent des produits

réutilisables : compost et engrais, matériaux de paillage. « Un paillage vaut dix arrosages », affirme le dicton des jardiniers. Il réduit effectivement l'évaporation, apporte des nutriments et limite la pousse des mauvaises herbes. La solution du paillage est donc largement privilégiée pour la protection des massifs, à base d'écorces, de copeaux de bois.

E - En recourant parfois à des rappels à l'ordre

Même si la Commune fait partie de la Métropole d'Orléans (qui gère globalement les déchets sur le territoire), la propreté des lieux et des voies reste une de ses premières priorités : la preuve, la commune de Saint-Cyr-en-Val est reconnue comme l'une des plus propres. Mais, bien que la grande majorité des administrés respecte l'en-

semble des consignes, on trouve régulièrement des « dépôts sauvages », des « oublis de chutes », comme des déjections canines, à la rencontre souvent désagréable. Malgré des efforts fréquents de campagnes de ramassage, d'informations visibles, certains semblent oublier qu'ils sont en infraction : « La police municipale

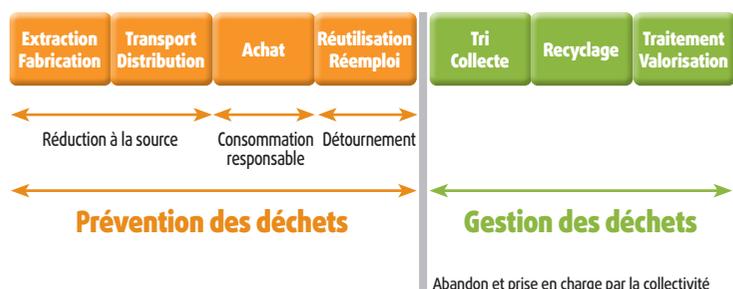
est habilitée à la lutte contre les dépôts sauvages et est engagée sur le terrain pour faire respecter les règles édictées. Elle cherchera à identifier les auteurs des dépôts sauvages afin de les verbaliser d'une amende forfaitaire de 135 € » rappelle Nathalie Peltier, cheffe de la Police Municipale.

LA PLACE DE LA COMMUNE DANS LES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Entretien avec Hélène PEROCESCHI, Chargée de mission Réduction des déchets – Orléans Métropole

La Métropole est engagée depuis plusieurs années dans un vaste plan de prévention et de gestion des déchets produits sur son territoire. Ce plan peut

être résumé dans un schéma temporel et j'assume la responsabilité du premier temps, celui de la prévention, pour produire moins de déchets.



Les 22 communes de la Métropole sont concernées par un plan d'action pour les six prochaines années, dont l'objectif est de "faire maigrir" de 20 % chaque poubelle, des ménages comme des professionnels, en passant par les collectivités.

Plusieurs axes ont été définis, à développer dans chaque commune, aidées par des conseils, des formations, dispensées sur les sites de la Métropole.

Les objectifs de la Commune sont très similaires à ceux de la Métropole, mais être « éco-responsable » reste un acte individuel, qui se traduit par des comportements et des gestes, dont voici quelques exemples :

- **Devenir des « consomm'acteurs »** : c'est savoir faire la différence entre ses envies, ses besoins pour consommer mieux, en n'achetant pas de superflus, en étant vigilant à l'obsolescence programmée qu'imposent certains fabricants, en refusant pour soi une croissance inutile, mais en privilégiant la suffisance.
- **Réduire et gérer le mieux possible, et à proximité, les biodéchets produits pour l'alimentation ou le jardinage** : au 1er Janvier 2024, la loi généralisera l'obligation de chacun d'effectuer le tri de ces déchets « à la source », pour assurer le retour rapide au sol de ces ressources précieuses.
- **Réduire très fortement le gaspillage alimentaire à la maison, à la cantine, au restaurant** en limitant les quantités servies à ses besoins, en évitant autant que possible le grignotage hors repas, en ne jetant pas systématiquement les restes non consommés de plats (penser à leur congélation). On consultera avec intérêt les fiches « ma cuisine zéro-gaspi » : www.orleans-metro-pole.fr/filead-

min/orleans/MEDIA/document/environnement/gestion_dechets/Lot_fiches_conseils_cuisine.pdf

- **Composter ses déchets de cuisine et de jardin** partout où c'est possible (voir ci-dessus, 2 – a) en s'équipant si besoin via la Métropole (<https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/j-adopte-un-composteur/>), ou bien en fabriquant son propre composteur, voire en s'équipant dans le commerce.
- **Recycler autant que possible les déchets végétaux de jardin** (tontes de gazon, feuilles mortes ...) en les utilisant pour pailler les plantations, en broyant sur place les petites branches (<https://youtu.be/C713tH5PFIE>).
- **Prolonger la vie des objets** en bon état plutôt que de les jeter ; pour cela, on peut les déposer dans les « caissons réemploi » en déchetterie, où ils seront pris en charge par le Groupement Réemploi. On peut également les confier directement à Emmaüs (www.emmaus-loiret.fr/association-emmaus-loiret-45_fr.html)

• **A Saint-Jean-de-Braye, une autre solution innovante : le « repair-café »** réunit des bénévoles acceptant d'effectuer des petites réparations sur place (youtu.be/kaS9nl3LoQ).

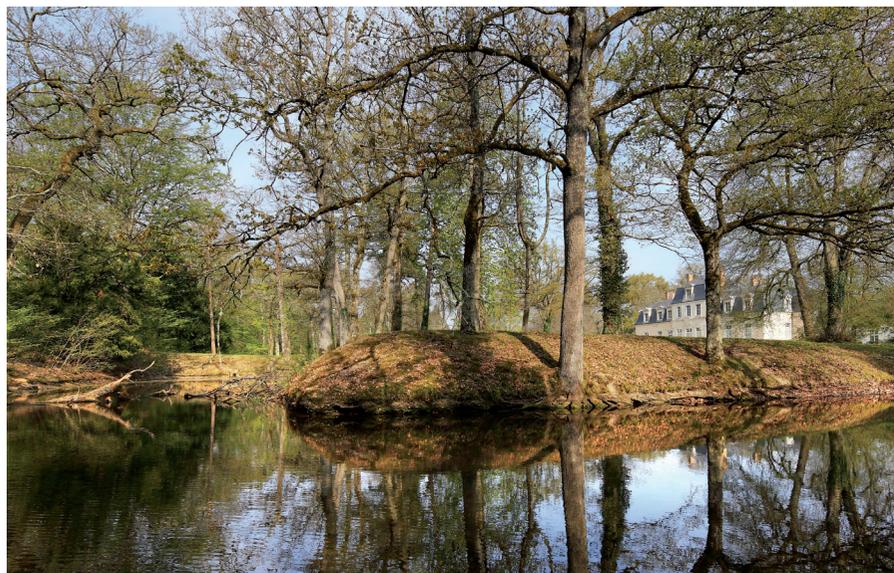
• **Coller un « Stop-Pub » sur sa boîte à lettres**, étiquette auto-collante disponible à l'accueil de la Mairie.

• **Boire de l'eau de la ville** plutôt que des eaux en bouteille (voir le précédent Cahier n°2).

• Pour entrer dans la dynamique, enfin, il ne faut pas hésiter à **s'inscrire à la Lettre mensuelle** (www.orleans-metropole.fr/abonnement-newsletter) et, dans le cadre des Assises de la Transition, **consulter les pages de ressources** (<https://transition.orleans-metropole.fr/page-de-ressources-dechets-boite-a-outils-des-assises-ecologique/>).

D'autres exemples d'actes « éco-responsables » existent, bien entendu, n'hésitez pas à les diffuser, en particulier sur le site de la Commune : contact@mairie-saintcyrenval.fr

Saint-Cyr-en-Val engagée dans l'inventaire métropolitain de la biodiversité



A l'instar de plusieurs communes de la métropole orléanaise, Saint-Cyr-en-Val s'est inscrite dans la démarche progressive de réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale (IBC). Une convention signée en 2018 avec l'office français de la biodiversité a permis de lancer les travaux sous la conduite du bureau d'étude Institut d'écologie appliquée (IEA). Ce recensement s'inscrit dans la démarche de stratégie d'inventaires d'Orléans

Métropole reposant sur une priorisation des sites à étudier avec la construction d'un observatoire métropolitain de la biodiversité. La réalisation de l'inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de chaque territoire. Il s'agit d'un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Dans le parc de la Motte, les cyprès sont chauves

Le territoire de Saint-Cyr-en-Val recèle quelques spécimens d'arbres remarquables. Il en est ainsi des cyprès chauves du château de la Motte. Outre le fait de perdre leurs feuilles en hiver contrairement aux autres cyprès, d'où leur nom, ils ont la particularité de posséder des racines aériennes, ou « pneumatophores », pour puiser de l'oxygène

directement dans l'air, en zone humide. Remarquable par son port altier et son envergure, le cèdre du parc de la Motte est caractéristique des essences agrémentant les grandes propriétés aristocratiques. Originaire du Liban, comme son nom complet l'indique, il est connu pour son extraordinaire longévité.

25 SEPTEMBRE :
PARTONS À LA
DÉCOUVERTE DES
PLANTES RARES



Dans le cadre des Journées de la Biodiversité d'Orléans Métropole, la municipalité de Saint-Cyr-en-Val organise le dimanche 25 septembre, de 15h à 17h, un parcours découverte au parc du château de la Motte sur le thème : « **Un incroyable monde à deux pas de chez vous** ». Des espèces de plantes rares et en danger sont présentes dans ce domaine à la biodiversité remarquable. A l'issue du parcours, une exposition de photos réalisées par Cadre image sera présentée.



Cyprès chauves

AGENDA

SEPTEMBRE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

JOURNÉE DE VISITE AU MANS

Le Temps des Loisirs

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

CONCERT DE LA SAINT-SULPICE (payant)

KENDJI GIRAC

21h, château de La Motte, Saint-Cyr en fête

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

VIDE GRENIERS, ST-SULPICE

ET CONCERT DE MICKAËL JONES

6h-18h, château de La Motte, Saint-Cyr en fête

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

ATELIERS ET BALADES URBAINES SUR LE

PROJET DE PÔLE ÉDUCATIF ET CULTUREL

de 10h30 à 17h, Gymnase

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

RENTÉE DES ASSOCIATIONS

14h à 18h, gymnase

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

CONCOURS DE BOULES

boulodrome de Morchène,

Le Temps des Loisirs

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

ATELIER DU DOS

14h et 17h, pôle santé (sur inscription)

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

TRAIL/ATHLON ET VTT/ATHLON

Organisé par US Saint-Cyr Trail,

8h à 19h, château de Morchène

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

15h à 17h, château de La Motte

OCTOBRE

MARDI 4 OCTOBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

DU 10 AU 14 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE

LUNDI 10 OCTOBRE

PORTES OUVERTES, Tricot Babychou

l'après-midi

MARDI 11 OCTOBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

MARDI 11 OCTOBRE

COCHON GRILLÉ

Loris, Le Temps des Loisirs

MERCREDI 12 OCTOBRE

VIDE ARMOIRE PUÉRICULTURE

15h à 18h, Familles rurales

JEUDI 13 OCTOBRE

ATELIERS SEMAINE BLEUE

14h à 16h, salle des fêtes, CCAS

JEUDI 13 OCTOBRE

TOURNOI DE VOLLEY Section Volley

VENDREDI 14 OCTOBRE

SEMAINE BLEUE LOIRET

14h30, salle des fêtes

DIMANCHE 16 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

9h à 13h, place de l'Eglise, CCAS

DIMANCHE 16 OCTOBRE

LOTO D'AUTOMNE

14h à 20h, salle polyvalente, Saint-Cyr en Fête

MARDI 18 OCTOBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

MARDI 18 OCTOBRE

REPAS DES ADHÉRENTS

salle des fêtes, Le Temps des Loisirs

VENDREDI 21 OCTOBRE

ATELIER DU DOS

15h et 17h, pôle santé (sur inscription)

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 OCTOBRE

EXPOSITION SUR L'ÉCOLE D'ANTAN

10h à 12h et 14h à 17h,

château de la Jonchère, SHA

NOVEMBRE

MARDI 8 NOVEMBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

VENDREDI 11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

11h, monument aux Morts

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

CONCERT DE LA SAINT-CYRIENNE ET DE

L'ENSEMBLE AMATEUR 45

16h30, salle des fêtes

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

JOURNÉE DU LIVRE ET DES JOUETS

9h30 à 17h, salle des fêtes, Familles Rurales

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

APRÈS-MIDI DANSANT

AVEC L'ORCHESTRE JF CARCAGNO

Salle des fêtes, Le Temps des Loisirs

MARDI 22 NOVEMBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

VENDREDI 25 NOVEMBRE

VERNISSAGE SALON DES ARTISTES

18h30, château de Morchène

VENDREDI 25 NOVEMBRE

ATELIER DU DOS

15h et 17h, pôle santé (sur inscription)

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE

EXPOSITION SALON DES ARTISTES

10h à 19h, château de Morchène

LUNDI 28 NOVEMBRE

EXPOSITION SALON DES ARTISTES

réservée aux écoles et à Idylia

10h à 19h, château de Morchène

MARDI 29 NOVEMBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON,

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

DÉCEMBRE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

14h à 19h salle polyvalente, Saint-Cyr en Fête

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

10h à 18h salle polyvalente, Saint-Cyr en Fête

LUNDI 5 DÉCEMBRE

COMMÉMORATION MORTS

EN AFRIQUE DU NORD

11h, Monument aux morts

JEUDI 8 DÉCEMBRE

LOTO SPÉCIAL NOËL

14h, salle des fêtes, Le Temps des Loisirs

MARDI 13 DÉCEMBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

MARDI 20 DÉCEMBRE

ATELIER CHAUFFE-CITRON

15h-16h, salle des fêtes, CCAS

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

10 septembre, 14h à 18h au Gymnase

C'est le grand rendez-vous de rentrée du monde associatif de Saint-Cyr-en-Val. Le moment idéal pour les parents et leurs enfants de découvrir le vaste choix d'activités sportives, culturelles ou de loisirs proposées par les associations locales. On dénombre plus d'une cinquantaine d'associations différentes sur le territoire de la commune.

Le site Internet de la mairie en donne une description détaillée avec les coordonnées de contact. Mais, le 10 septembre après-midi, vous aurez l'occasion de rencontrer les animateurs de ce riche tissu associatif et d'assister à des démonstrations de disciplines sportives, culturelles ou de loisirs.



Tableau d'Aurélie Galois

37^{ÈME} SALON DES ARTISTES

26 et 27 novembre, château de Morchène

Après le succès de la 36^{ème} édition du salon des artistes l'an dernier sur le thème des arbres du monde, les organisatrices espèrent faire encore mieux cette année. L'événement aura lieu lors du dernier week-end de novembre, samedi 26 et dimanche 27, et aura pour thème « Découverte et Industrie ». Les artistes ont travaillé toute l'année sur ce sujet et présenteront leurs œuvres à la salle des fêtes.

Aurélie Galois, invitée d'honneur

L'invitée d'honneur de ce salon sera Aurélie Galois, artiste peintre. Titulaire d'une maîtrise de littérature et d'histoire de l'art, elle a acquis les tech-

niques traditionnelles de peinture à l'huile, de gravure, de fusain et de pastels dans un atelier privé parisien. En tant que journaliste indépendante, elle a commencé à peindre les portraits des personnes qu'elle interviewait. Le portrait est resté l'une de ses spécialités.

Les organisatrices du salon ont aussi choisi de mettre à l'honneur une artiste Saint-Cyrienne. Il s'agit de **Marie-Christine Habert**, membre de l'association Terre, Sculpture et Aquarelle, artiste autodidacte touchant aussi bien à la peinture, au modelage, à l'encadrement qu'à la sculpture sur pierre et sur marbre.



Les événements et dates sont communiqués sous toute réserve d'annulation ou de report en fonction des conditions sanitaires et de l'évolution des consignes de sécurité imposées par les pouvoirs publics. Il est prudent de vous renseigner au préalable auprès des organisateurs ou en consultant l'agenda figurant sur le site Internet de la Mairie.



La grande tablée

Le beau temps et la bonne humeur étaient de mise le 13 juillet dernier dans la rue du 11 novembre. Tout au long de l'avenue, les tables s'alignaient. Tout Saint-Cyr-en-Val passait à table ! Belle réussite pour cette deuxième édition des Tables Saint-Cyriennes, une animation proposée par la mai-

rie avec la participation active des commerçants. Restaurateurs, boucher-charcutier, boulanger, poissonnier et producteurs de légumes proposaient leurs produits et préparations aux participants de ce banquet républicain, à la veille de la fête nationale.

On a dénombré plus de 300 convives autour des tables, soit une centaine de plus que lors de la première édition l'an dernier. Et, la nuit venue, la soirée s'est joyeusement prolongée sur le parvis de l'église, sous les airs d'un disc-jockey entraînant.



APPLI MOBILE

Un an après le nouveau site internet, une application mobile de la commune sera mise en place à la rentrée.

Retrouvez les informations utiles de manière simplifiée : agenda, actualités, démarches...

Cette application se veut également citoyenne, elle nous permettra de vous informer et de vous alerter sur les événements de la vie locale et vous offrira la possibilité de nous signaler tout incident constaté sur la commune (panne de candélabre, incident sur la chaussée...).

Surveillez le site de la commune. Dès la disponibilité de l'application, le QR code de téléchargement pourra y être scanné.

Balades urbaines pour un futur pôle éducatif et culturel

Dans la perspective de la création d'un pôle éducatif et culturel rue André Champault, les associations et habitants sont invités à participer à des balades urbaines de reconnaissance.

Comment sont utilisés aujourd'hui les équipements sportifs et culturels de la commune de Saint-Cyr-en-Val et quelles sont les attentes des habitants pour un nouvel équipement ? Ces questions sont au centre de la démarche engagée par la mairie dans la perspective de la création d'un pôle éducatif et culturel qui pourrait prendre place rue André Champault.

Une équipe de « programmistes », spécialisés dans l'étude de la faisabilité d'un projet architectural, a été mise à contribution pour établir un premier diagnostic. Il s'agit de comprendre la façon dont les habitants utilisent les lieux et leurs besoins, pour mieux se projeter dans différents scénarios d'aménagement, qui seront ensuite soumis aux

commentaires des habitants.

Le vendredi 8 juillet, une première « balade urbaine » a été organisée, réunissant 17 représentants associatifs. Elle a permis de lancer le projet et de débiter l'état des lieux des usages de ce site : salle des fêtes, plateau sportif, parking, cheminements piétons, espaces publics à proximité des écoles et des équipements sportifs, parc de la Jonchère.

Ce premier temps marque le début d'une démarche participative à laquelle seront associées les équipes de l'école élémentaire, de l'ALSH, du multi-accueil, de l'entretien, de la restauration et des services techniques, mais aussi les habitants qui le souhaitent.



Une première balade urbaine a été organisée le 8 juillet avec 17 représentants d'associations.

Nouvelles balades le 10 septembre

De nouvelles balades urbaines seront organisées lors de la rentrée des associations, le samedi 10 septembre. Tous les Saint-Cyriens sont invités à y participer. Le circuit autour de la rue André Champault dure environ une heure.

Rendez-vous sur le stand devant le gymnase. Départ toutes les demies heures à partir de 10 heures.

Réunions de quartiers : la parole circule

A une exception près, les réunions de quartier ont pu se tenir entre la fin avril et le début juillet. Ces moments de rencontre entre les élus et les habitants se sont tenus « sur le terrain » à cinq reprises, le samedi matin entre 9h30 et 11h. Seule la rencontre du 25 juin **pour le quartier de la Petite Merie** n'a pu avoir lieu en raison des mauvaises conditions météorologiques. **Elle est reportée au samedi 17 septembre, à 9h30, sur le terrain de boules.**

Si le nombre de participants a été variable d'une réunion à l'autre, de quelques personnes à plus d'une quarantaine, les thèmes des échanges ont souvent tournés autour de problématiques communes. Les questions

de circulation et de sécurité routière, notamment pour les cyclistes, apparaissent ainsi comme de fortes préoccupations des habitants. A chaque fois, les projets d'aménagements urbains et les perspectives de travaux pour chaque quartier ont été abordés dans le détail. Les habitants ont pu exposer les problèmes particuliers qu'ils rencontrent et les discussions se sont engagées sur les points d'amélioration possibles, dans la limite des domaines de compétences de la municipalité.

Ces échanges riches font l'objet d'une synthèse et d'un suivi qui alimenteront les prochaines rencontres, réitérées chaque année.



En visite au sénat



Le 22 juin, une trentaine de Saint-Cyriens ont été accueillis par le sénateur Hugues Saury pour une visite du Sénat. La délégation se composait des élus de la commune, du Conseil municipal enfants et jeunes ainsi que de seniors accompagnés par le Centre Communal d'Action Sociale. Une belle action intergénérationnelle autour de la connaissance des institutions républicaines.

À LA FERME TILIGOLO



Une trentaine d'enfants, de la crèche familiale ou du Multi-Accueil, ont participé, avec leurs parents, à la fête de fin d'année de la maison de la petite enfance, le 17 juin.

La ferme de Monsieur Tiligolo les a accueillis et certains ont pu nourrir les animaux. Parents et enfants ont aussi profité des jeux fabriqués par l'une des assistantes maternelles.

DISTRIBUTION DE DICTIONNAIRES



Terminant leur CM2, les futurs collégiens de l'école Claude de Loynes ont reçu, au choix, un dictionnaire de français, d'anglais ou d'allemand. Les enfants ont reçu une dédicace du maire, en présence des élus enfance jeunesse.

ILS L'ONT DIT ... AVEC DES FLEURS



Le 15 juin, les jeunes du CMEJ se sont rendus à la résidence senior Idylia pour récompenser les résidents auteurs des plus beaux jardins et balcons fleuris.

APPRENTIS JARDINIERS



Semer des graines de haricots verts, planter un pied de tomate, arroser, désherber et puis récolter. Les enfants de la classe Ulys de l'école primaire ont découvert le patient et passionnant travail du jardinier de mars à juin, à raison de deux séances par semaine, dans les potagers de la Jonchère. Sous la conduite de Stéphane Pinto, conseiller délégué à l'éducation-jeunesse, les douze élèves, ravis, ont obtenu leur diplôme d'apprenti jardinier et de petits outils de jardin pour continuer chez eux.

BACHELIERS MÉRITANTS

Vous avez obtenu la mention « très bien » au baccalauréat 2022 ?

La municipalité récompense votre mérite en vous offrant un chèque. Pour en bénéficier, déposez une demande en mairie avant le 1^{er} décembre 2022.

Plus d'infos sur www.mairie-saintcyrval.fr

Une brigade internationale au secours du Clos de la Jonchère



Oliva est espagnole, Grégory est russe, Lena vient de Grèce, Edson du Mexique et Mert de Turquie. Ils étaient une dizaine de jeunes, venus d'autant de pays différents, à s'activer sur le mur du Clos de la Jonchère pendant la deuxième quinzaine de juillet. Encadrés par Régis Cochereau et deux autres adultes, ils ont ainsi participé à un chantier de l'association internationale Concordia. Cette structure a été créée à l'issue de la deuxième guerre mondiale dans le but de tisser des liens pacifiques entre les nations.

Hébergés par la commune, les jeunes de cette « brigade internationale » étaient sur le chantier de la Jonchère le matin et participaient à des visites ou des activités culturelles et touristiques l'après-midi. Le séjour s'est terminé le 27 juillet autour du verre de l'amitié internationale.

2000 CHANTIERS DANS LE MONDE

L'association Concordia organise chaque année plus de 2000 chantiers à l'étranger et une centaine en France. 800 bénévoles étrangers sont accueillis en France, et 500

français envoyés sur des chantiers à l'étranger.

Les activités peuvent concerner aussi bien la restauration d'éléments du patrimoine pendant l'été, comme à la Jonchère, que des interventions de plus longue durée dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (CES) ou de projets de Service civique, tout au long de l'année, en France ou ailleurs.



SÉJOUR BOUILLONNANT À VALLON-PONT D'ARC



L'exploration de grottes pour trouver un peu de fraîcheur

Grosse chaleur et belle ambiance pour les 20 jeunes Saint-Cyriens qui ont participé au séjour organisé par l'ALSH du 12 au 21 juillet en Ardèche. Fort heureusement, le camping des Tunnels où s'est installé le groupe, à Vallon-Pont d'Arc, est bordé par les flots rafraîchissants de l'Ardèche.

Nombreuses baignades au programme donc, mais aussi canyoning, via corda, rando aventure et visite de la fameuse grotte Chauvet 2.

Les jeunes étaient encadrés par six adultes pour cette première formule de dix jours consécutifs plutôt que deux périodes de cinq jours.

Le domaine de Cornay future Zone Agricole Protégée



Afin de réserver le domaine de Cornay aux activités strictement agricoles et horticoles, une procédure de classement en Zone Agricole Protégée a été lancée.

Présentée comme un « parc d'activités agricoles » sur les panneaux plantés à ses entrées, le domaine de Cornay s'apprête à changer de statut. Une procédure officielle a, en effet, été lancée pour le transformer en Zone Agricole Protégée (ZAP). Une délibération a été votée en ce sens par le conseil municipal lors de la séance du mois de juin dernier. La collectivité locale répond ainsi à un appel à manifestation d'intérêt de la métropole orléanaise en lien avec la chambre d'agriculture du Loiret.

« Il s'agit de préserver cet espace d'environ 800 hectares en le réservant strictement aux activités agricoles, qu'il s'agisse de maraîchage, d'horticulture ou d'exploitations de pépinières », explique Alain Marseille, adjoint au maire de Saint-Cyr-en-Val en charge du commerce, des marchés, des risques majeurs et de l'environnement.

Cette décision fait suite au constat de l'installation d'activités sans rapport avec le secteur agricole,

par exemple des aires de stockage de matériaux de construction. « Ce type d'activité n'a pas sa place sur le domaine de Cornay, d'autant plus que ces dépôts constituent des obstacles en cas de crue sur cette zone inondable », fait observer Alain Marseille.

Obligation de consultation

Le passage du domaine de Cornay en ZAP entrainera l'obligation de consultation de la Métropole, de la Chambre d'agriculture et de la commune de Saint-Cyr-en-Val pour toute nouvelle implantation. « Jusqu'ici, nous pouvions être informés mais nous n'avions pas la possibilité d'émettre un avis. Nous étions mis devant le fait accompli », regrette Alain Marseille.

La procédure est donc lancée. Une étude de faisabilité sera réalisée pour délimiter le périmètre de la future ZAP, des réunions d'information se tiendront et une enquête d'utilité publique sera ouverte. La démarche réclamera plusieurs mois d'instruction avant la promulgation

d'un arrêté préfectoral. La Métropole orléanaise prendra la moitié du coût des études à sa charge. Des mesures pourront ensuite être prises à l'encontre des activités non conformes au caractère agricole protégé du domaine de Cornay.

MARCHÉS DE PRODUCTEURS EN PROJET

A la faveur des travaux de réflexion sur le classement du domaine de Cornay en ZAP, un groupe de travail municipal a rendu visite à la plupart des exploitants. Ceux-ci se sont déclarés très favorables au projet. Ils ont aussi accueilli avec intérêt l'idée d'organiser, deux à trois fois par an, un marché des producteurs locaux à Saint-Cyr-en-Val.

Le domaine de Cornay compte environ 32 exploitations parmi lesquelles figurent des maisons de réputation internationale comme la rosiériste Francia Thauvin ou le producteur de clématites Javoy.



Comédiens amateurs, la Vie de Château vous attend !



La troupe de théâtre amateur La Vie de Château recherche de futurs acteurs pour monter de nouvelles pièces. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Si le désir de « brûler les planches » vous démange, alors la Vie de Château peut vous aider à l'assouvir. Avec son titre inspiré d'une ancienne pièce, la Vie de Château est le nom de la troupe de théâtre amateur de Saint-Cyr-en-Val. Elle regroupe une petite dizaine de passionnés par l'art théâtral et par le plaisir de jouer ensemble. Chaque année, la Vie de Château monte une nouvelle pièce de théâtre qui donne lieu à

deux représentations en avril à la salle des fêtes. La dernière pièce interprétée s'intitulait « L'héritage presque parfait ». Les deux créations précédentes portaient des titres évocateurs : « Et vive l'Empereur ! » et « Les acteurs sont fatigués ». Ceux de La Vie de Château ne sont pas encore trop exténués car ils n'ont pas débuté les répétitions dans l'attente du choix d'une pièce qui sera fonction du nombre de comédiens disponibles.

Elargir le répertoire

« Nous recherchons de nouveaux acteurs pour intégrer la troupe et ainsi avoir plus de choix dans le répertoire », explique Jeanine Fraudet, la nouvelle présidente de la compagnie théâtrale. Les répétitions ont lieu le mercredi soir sous la direction d'un metteur en scène attiré, Charles-Henry Poignant. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience théâtrale pour intégrer la troupe. La bonne volonté et le goût de participer à une création collective sont suffisants.

Chaque année, la création de La Vie de Château est attendue par un public de fidèles. Près de 200 spectateurs assistent à chacune des deux représentations. La troupe n'attend plus que vous pour déclencher les applaudissements.

Renseignements :

contact.laviedechateau@gmail.com

Jeanine Fraudet : 06 51 82 45 18

LECTURES CHAMPÊTRES À LA JONCHÈRE

Découvrir les plaisirs de la lecture en même temps que les services offerts par la bibliothèque, tels étaient les objectifs de la soirée de lectures champêtres proposée le vendredi 8 juillet. Dans une ambiance conviviale, plusieurs dizaines de familles sont venues partager un pique-nique sur la pelouse du château de la Jonchère. Les bibliothécaires, Régine Chestier, Fabienne Delcroix et Corinne Kanoise, avaient préparé une sélection de textes que chacun était invité ensuite à lire. Des livrets illustrés ont été remis aux parents.



LA SAINT-CYRIENNE SOUFFLE 50 BOUGIES

Avec deux ans de retard, pour cause de pandémie, mais pas moins de feu, la Saint-Cyrienne a fêté ses 50 ans le 25 juin lors d'un grand concert sur le thème de West Side Story avec la participation de danseuses de l'association Cor Caroli. De nombreux anciens adhérents et animateurs de la formation musicale et de l'école de musique ont participé aux festivités qui ont duré toute la journée avec repas convivial et exposition de documents sur l'histoire de la Saint-Cyrienne. D'autres moments marqueront cette année d'anniversaire de l'association qui travaille sur de nouveaux projets en 2023.

Semaine bleue du 10 au 14 octobre



Au programme de la Semaine bleue pour les retraités et personnes âgées :

• **Lundi 10 octobre, après-midi :**

Tricot : portes ouvertes à Morchène ; Tromignons : médiation animale à Idylia

• **Jedi 13 octobre, après-midi :**

animation « composer votre bouquet de fleurs » à la salle des fêtes par Les Amis des fleurs - Jeu de mémoire et jeux de société par Familles Rurales. Jeux sensoriels par les Tromignons.

• **Vendredi 14 octobre, 14h30, salle des fêtes :** conférence « la santé des seniors et les clés du bien vieillir », entrée libre.

Informations et inscriptions

au CCAS : 02 38 76 20 20 ou ccas@mairie-saintcyrenval.fr

Octobre rose : rendez-vous dimanche 16 octobre



De nombreuses animations auront lieu le dimanche matin du 16 octobre, place de l'Eglise, dans le cadre de l'opération Octobre rose pour la prévention et la lutte contre le cancer du sein.

Les potagers de la Jonchère proposeront des légumes à la vente. Les Amis des fleurs animeront des jeux pour gagner une composition florale et le panier du marché.

On pourra acheter des confitures et des produits locaux préparés par les Familles rurales, des écharpes et bon-

nets confectionnés par l'association Tricot Babychou.

En alternance sur le parvis : démonstration taï chi - qi gong par Bao Yi, et chorégraphies de Cor Caroli.

Les sportifs ne seront pas en reste avec un trail nocturne le samedi soir à Morchène et une marche dimanche par l'US St-Cyr, sans oublier un tournoi participatif de volley le jeudi 13 octobre à 20h.

Toutes ces animations sont destinées à collecter des fonds au profit de la ligue contre le cancer.

Nouveauté CCAS : les ateliers chauffe-citron



Le CCAS de Saint-Cyr-en-Val vous invite à participer à une nouvelle activité qui mettra vos capacités en effervescence.

Venez découvrir des sujets de culture et stimuler vos méninges lors des animations Chauffe Citron. Au programme : jeux de réflexion, rébus, mémo, anagrammes, questions de curiosité, récits sur le sujet... le tout dans une ambiance conviviale ! Inscription gratuite à effectuer au CCAS de Saint-Cyr-en-Val :

02 38 76 20 20
ou ccas@saintcyrenval.fr

Cycle de 12 semaines jusqu'en janvier 2023.

Première séance le mardi 4 octobre de 15h à 16h à la salle des fêtes. Collation offerte.

DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE : INSCRIPTION

Vous habitez Saint-Cyr-en-Val et vous avez plus de 73 ans ? Le CCAS vous offre un colis en fin d'année.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire par téléphone ou par mail :

02 38 76 20 20
ccas@mairie-saintcyrenval.fr

Le CCAS à votre service

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-en-Val accueille, écoute, accompagne et oriente les Saint-Cyriens en situation difficile.

Les statuts

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif présidé par le maire et composé de 12 membres paritaires : 6 membres du conseil municipal et 6 membres de la société civile. Le CCAS porte l'action sociale de proximité de la commune, il anime une action de prévention, d'accès aux droits et d'accompagnement des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en insertion.

Les actions

→ Accès aux droits

accompagnement aux démarches administratives et sociales, aides facultatives, secours d'urgence, accompagnement au maintien à domicile...

→ Services

portage de repas, téléassistance, suivi des personnes vulnérables lors des veilles sanitaires (plan canicule, plan grand froid).

→ Rendez-vous des seniors

repas et colis des aînés

→ Actions de prévention

autour de la santé, du numérique, de la culture.

→ Informations et renseignements

02 38 76 20 20

ccas@mairie-saintcyrenval.fr



Une décision récente - N°451097 du 14 avril 2022 - du Conseil d'État précise que les élus d'opposition ont droit à des espaces d'expression sur le site internet de leur commune. Sur la demande des élus d'opposition du groupe Alternative Saint-Cyr-en-Val, le règlement intérieur du Conseil Municipal a été modifié dans ce sens. Le Tribunal Administratif de Melun - 30 novembre 2017, n° 1605943 - reconnaît ce même droit à la page Facebook de la commune.

Au-delà d'un droit d'expression, ces décisions reconnaissent l'ensemble des électeurs (50% des votants aux élections municipales de 2020 à Saint-Cyr-en-Val) qui n'ont pas voté pour la liste arrivée en tête.

C'est aussi la reconnaissance que même si notre liste n'a pas obtenu la majorité (à 4 voix près dans un contexte de forte abstention liée à la pandémie au Covid 19) nos idées et notre programme méritent d'être défendus afin de proposer une alternative avec les propositions de la majorité actuelle.

Dans l'état d'esprit qui nous caractérise au service de tous les Saint-Cyriens, nous développerons au fil de ces tribunes nos propositions concrètes pour le « Bien Vivre à Saint-Cyr-en-Val », entre autres :

Citoyenneté :

Mise en oeuvre d'un véritable budget participatif, vidéo diffusion des séances de conseil municipal et des cérémonies citoyennes, meilleure implication des conseillers municipaux - y compris d'opposition - dans les affaires relatives à la commune.

Environnement :

Compensation de chaque m² imperméabilisé par un m² rendu perméable, protection de nos espaces naturels, développement de « zones vertes » ombragées en zone urbaine, extinction de l'éclairage public entre 23h30 & 5h30, démantèlement de la canche et son déménagement dans une zone moins à risque.

Sécurité :

Utilisation de la vidéoprotection pour verbaliser les incivilités (dépôts sauvages d'ordure, stationnements gênants, circulation de poids-lourds, etc...), aménagement des massifs aux intersections pour améliorer la visibilité, revoir l'aménagement de la « zone 30 » pour améliorer la sécurité des piétons, mener une véritable étude des flux de déplacement dans le centre-bourg.

Mais également :

Création de zones non-fumeurs à proximité des commerces, des écoles, garderie, centre de loisirs et des équipements collectifs de la mairie pour limiter le tabagisme passif et la pollution due aux mégots de cigarettes, aménagement de liaisons douces jusqu'aux zones d'activité de la Saussaye et de Cornay, réfection de toute la signalétique des chemins communaux de randonnée.

Groupe d'opposition

« Alternative Saint-Cyr-en-Val »

Rendez-vous gourmand



• **BOULANGERIE - PÂTISSERIE** •

187 rue du 11 Novembre 1918
45590 St Cyr en Val Tél : 02 38 76 22 83

Art de la création



F
M
J
f
m
j

COIFFURE MIXTE
www.artdelacreation.fr

179 rue du 11 novembre 1918 • SAINT-CYR-EN-VAL
Tél. 02 38 59 71 93

**Entreprise de Jardins
SAS FOURNIER PASCAL**

- Création
- Entretien
- Arrosage
- Bassin
- Débroussaillage
- Clôtures



2241 Rue de Melleray Tél : 02 38 76 79 82
45560 Saint Denis en Val p.fournier.paysagiste@orange.fr
SAS au capital de 37 000 €

La Racinerie

Rue Haute à Saint-Cyr-en-Val
02 38 69 21 35

Paniers à composer sans abonnement !

Mais aussi vente à la ferme,
marchés, cueillettes
et conserves.

+ d'infos sur
www.laracinerie.fr

Nous sommes présents toute
l'année sur les marchés de :

- La Source •
- Saint-Cyr • Quai du Roi •



Résidence LE PARC DE MORCHÊNE



Les résidences services
idylia

Notre équipe d'Assistants de vie qui intervient au sein de la résidence peut également venir à votre domicile pour vous aider dans votre quotidien :

- Aide à la toilette
- Habillage
- Repas
- Travaux ménagers
- Accompagnement véhiculé ou au bras

Idylia est agréé par l'Etat et le Conseil départemental.

La Résidence met à disposition des appartements spécialement conçus pour simplifier votre quotidien.

52 appartements séniors,
du T2 à partir de 730 €
au T3 à partir de 854 € et
4 maisons de 65 m² à partir de 910 €
(charges de services IDYLIA comprises).

À 10 minutes d'Orléans à la campagne

Autonomie - bien-être - confort - sécurité






247 rue des Iris - SAINT-CYR-EN-VAL • Tél. 02 38 55 81 01 • corinne.montigny@idylia.fr
www.idylia.fr  Résidence séniors Idylia Le Parc de Morchêne